

BULLETIN SOCIAL

FAITS ET ŒUVRES

LES PROGRÈS DE LA TEMPÉRANCE AU CANADA ⁽¹⁾

(Suite et fin)

Le diocèse de Québec s'est assuré l'honneur de donner le bon exemple et de tracer la voie, d'abord bien épineuse, aujourd'hui plus facile. Nous avons la consolation de voir les autres diocèses français, et les diverses sections du pays, emboîter le pas et rivaliser d'ardeur.

Après Rimouski et Chicoutimi, successivement conquises à la bonne cause, c'était Saint-Hyacinthe, en 1913, tenant son premier congrès diocésain et fondant son Comité particulier de Tempérance. C'est le nouveau diocèse de Mont-Laurier, qui a fait la même chose, il n'y a que quelques semaines. C'est la ville de Montréal, tenant une intéressante exposition antialcoolique, il y a quelque temps, et dont la Ligue Antialcoolique — redoublant de zèle, depuis cinq ans, et devenue une digne émule de notre propre Ligue Antialcoolique de Québec, si dévouée toujours et souvent efficace — a mené une propagande active, qui a déjà diminué sensiblement le nombre des buvettes, à Montréal, et se promet de plus importantes réalisations encore.

Ce sont les comtés du dehors, votant, l'un après l'autre, le régime de prohibition de l'alcool : Bagot, Yamaska, Témiscamingue, Brome, Stanstead ; demain, Compton, etc. Ce sont les municipalités les plus importantes de la province de Québec — en dehors de Montréal et de Québec — faisant la même chose, à tour de rôle : après Rimouski et Chicoutimi, Fraserville, La Tuque, puis Lévis et Lachine : demain, Les Trois-Rivières, Sorel, Louiseville, sans compter un nombre remarquable de municipalités rurales de moindre importance, qui préparent activement le grand assaut contre le trône du roi-alcool, à l'heure où nous en délibérons. Je pourrais nommer ici Rawdon (Joliette), Lac-à-la-Tortue (Trois-Rivières) et vingt autres endroits, d'où l'on vient de nous réclamer — *pour service actif* — l'excellent

⁽¹⁾ Travail lu à la Journée des Œuvres de l'Action Sociale Catholique, le 18 novembre, à l'Université Laval, Québec.